

AAP Rénovations Exemplaires

- La Région Pays de la Loire et la Banque des Territoires lancent conjointement un appel à projet pour soutenir les rénovations exemplaires de bâtiments sur le plan environnemental.
- L'objectif du présent appel à projet est de faire émerger des projets prenant en compte le bâtiment, ses usages, ses impacts dans sa globalité et apportant des solutions concrètes pour répondre aux problématiques environnementales liées à la maîtrise de l'énergie, au changement climatique, aux matériaux, à la préservation de la biodiversité, à la gestion de l'eau, etc.

Dates de soumission des dossiers

30/04/2024

01/10/2024

Montant de l'aide

200k€*

* Dans la limite de 20% des dépenses HT

Éligibilité

Les bâtiments concernés par cet appel à projet sont :

- Les bâtiments tertiaires
- Les logements adaptés (EHPA, PHPAD, etc.)
- Les petits commerces
- Les bâtiments socio-culturels

Pour être éligible, il est nécessaire de justifier d'une performance énergétique et GES minimale détaillée dans le règlement d'intervention et de valoriser l'utilisation d'au moins une source d'énergie renouvelable.

Bénéficiaires

- Associations
- Entreprises
- Collectivités - Institutions - GIP

Pour en savoir plus :

 https://www.paysdelaloire.fr/les-aides/appel-projet-renovations-exemplaires?sous_thematique=172